



Commission départementale  
de la consommation des espaces agricoles  
de la Savoie



*Compte-rendu de la séance du*  
*8 novembre 2013*

## Création d'un observatoire départemental du foncier

### Restitution des besoins exprimés par les partenaires, réflexion collégiale et débat sur le contenu de l'observatoire

Mesdames MISSERI et ROSSET, du CETE de Lyon missionné par la DDT dans l'objectif de la construction d'un observatoire partenarial du foncier en Savoie, présentent la restitution des besoins exprimés par les partenaires rencontrés lors de la première phase de l'étude.

La présentation a porté sur :

- le contexte national et régional (observatoire national mis en place depuis mi-avril 2013, observatoire régional en cours de construction)
- les attentes des partenaires (9 partenaires rencontrés : chambre d'agriculture, SMAPS/SCoT de l'Avant Pays Savoyard, APTV/SCoT Tarentaise Vanoise, Arlysère/SCoT, Métropole Savoie/SCoT, CA Chambéry Métropole, PNR des Bauges, conseil général de la Savoie, MDP)
- l'observation existante (de nombreuses productions existantes sur le département, mais trop sectorielles et peu de possibilité de croisement des données),

permettant d'engager une discussion collégiale, afin que notamment les membres de la commission se positionnent sur leurs besoins et leurs attentes.

La DDT, représentée par Eric VALLA et Cécile DUVERT, fait état des éléments de connaissance dont elle dispose sur le foncier :

- relatifs à l'évolution de la tâche bâtie et de la tâche urbaine à l'échelle communale, avec pour exemple une application à la commune d'Aiton ;
- sur les zones d'activités économiques ;
- sur la consommation de terres agricoles par photointerprétation (Spot Théma sur Métropole Savoie) et utilisation du registre parcellaire graphique.

Les points (ou questions) suivants émergent de ces échanges :

- il conviendrait d'étendre l'observation aux territoires limitrophes pour avoir une vision plus pertinente ; l'observatoire régional pourra y contribuer ;
- partager les indicateurs, pour nourrir l'analyse des projets de PLU, mais comment ?
- disposer d'un socle d'information commun aux différents SCOT tout en leur conservant une autonomie dans le choix de leurs outils de suivi et d'évaluation : l'observatoire a vocation à fédérer les initiatives et pas à s'y substituer ni les entraver ;
- importance de définir l'objectif recherché pour le choix des indicateurs ;
- importance de mutualiser les données et coordonner les actions pour éviter les doublons et enrichir l'observatoire (trouver des synergies manquantes aujourd'hui) ;
- comment prendre également en compte la valeur agronomique des terres ?
- importance de l'analyse qualitative (densité d'emploi par exemple) de l'utilisation du foncier économique ;
- l'observatoire permettra-t-il de différencier les types de foncier pour le bâti « logement » et « activité », les domaines skiables ?
- nécessité d'associer l'EPFL et la SAFER ;
- travailler interdépartemental Savoie et Haute Savoie ;
- nécessité de rendre les données produites par les différents acteurs facilement accessibles pour le travail de la commission (et autres) ;
- il serait opportun de valoriser et communiquer sur les outils d'observation existants.

En conclusion : suite de la démarche

L'analyse réalisée par le CETE et les expressions recueillies en commission confirment l'opportunité de constituer un observatoire à l'échelle de la Savoie permettant de mieux valoriser les travaux existants, d'harmoniser les approches, de partager la connaissance et de mutualiser les moyens sur une base partenariale.

Le CETE conclura fin 2013 sa mission par la rédaction d'un projet de feuille de route de l'observatoire définissant la maîtrise d'ouvrage, les partenaires, le périmètre, l'échelle, les options retenues, les étapes, ...